



LIBERTÉ POUR LES 19 ÉTUDIANT-E-S ARRÊTÉ-E-S !

Ce mardi 14 Février, le syndicat AMEB Solidaires Etudiant-e-s appelait à une occupation pacifique du Conseil d'Administration de l'Université pour surseoir à la décision d'appliquer la sélection en master.

Vers 14h30, un groupe d'une vingtaine d'étudiant-e-s s'est faufilé dans le bâtiment de la Maison de l'Université Rue Goudimel et a réussi à pénétrer dans la salle du conseil, auparavant verrouillée par l'un des DGS adjoints.

Il n'y a eu aucune violence, tout s'est déroulé dans le calme. Jusqu'à l'intervention de la police, l'atmosphère était bon enfant, les étudiant-e-s avaient confectionné des masques en papier à l'effigie du président de l'Université.

Au lieu de négocier et d'engager le dialogue, la présidence a choisi la force en faisant appel à l'intervention des forces de police. Les étudiant-e-s ont été violemment empoigné-e-s, frappé-e-s, écrasé-e-s, plaqué-e-s au sol puis menotté-e-s les mains dans le dos par une vingtaine de policiers en tenue anti-émeute. Toutes les dégradations sont le fait des forces de l'ordre.

Il est évident que l'équipe de direction de l'Université perd ses nerfs, qu'elle ne sait pas gérer les moments de crise, qu'elle ne connaît pas le dialogue ni la concertation et s'assoit sur les règles démocratiques. La décision de convoquer un conseil de discipline est un abus d'autorité.

A l'heure actuelle, les 19 étudiant-e-s arrêté-e-s sont toujours en garde à vue. Militer pacifiquement pour une université publique, de qualité et ouverte à toutes et tous serait-il devenu un crime ?

Nous dénonçons ces agissements et condamnons la criminalisation de l'action syndicale et revendicative.

Nous exigeons la libération immédiate de tou-te-s les étudiant-e-s et exigeons l'arrêt des poursuites à leur encontre.

Besançon, le 15 février 2017